

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

①1 N° de publication : **2 607 472**
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)
②1 N° d'enregistrement national : **87 04652**
⑤1 Int Cl⁴ : B 65 D 5/42, 85/22.

①2 **DEMANDE DE BREVET D'INVENTION**

A1

②2 Date de dépôt : 2 avril 1987.

③0 Priorité : IT, 1^{er} décembre 1986, n° 22525-A/86.

④3 Date de la mise à disposition du public de la
demande : BOPI « Brevets » n° 22 du 3 juin 1988.

⑥0 Références à d'autres documents nationaux appa-
rentés :

⑦1 Demandeur(s) : *Société dite : BARILLA G. e R.F.lli, So-
cietà per Azioni. — IT.*

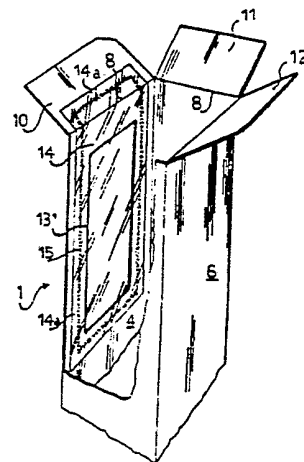
⑦2 Inventeur(s) : Arnaldo Franzoni.

⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire(s) : Cabinet Lavoix.

⑤4 Boîte pour le conditionnement automatique de pâtes alimentaires longues.

⑤7 Une boîte pour pâtes alimentaires longues, en particulier pour spaghetti, possède une paroi latérale 4 présentant une fenêtre 13 fermée par une feuille transparente 14 collée aussi bien sur cette paroi 14 que sur le rabat 10 de fermeture correspondant à ladite paroi, de façon à permettre, lorsque ce rabat est plié vers l'extérieur, un remplissage automatique plus facile de la boîte en évitant tout obstacle.



FR 2 607 472 - A1

La présente invention concerne une boîte pour le conditionnement automatique de pâtes alimentaires longues, du type comprenant un emballage dans lequel sont délimitées les parois latérales de ladite boîte et des rabats de fermeture de celle-ci situés sur les côtés opposés desdites parois, l'une de ces parois présentant une

05 fenêtré fermée par une feuille transparente.

Cette invention concerne, plus particulièrement, une boîte destinée à contenir des spaghetti avec conditionnement automatique.

10

On a constaté récemment un intérêt croissant du public pour les produits alimentaires conditionnés dans des boîtes présentant une fenêtré. La fenêtré permet au consommateur d'avoir une vue directe du produit contenu dans la boîte ou le conditionnement avant de se décider à l'acheter.

15

Egalement pour les pâtes alimentaires, on trouve actuellement dans le commerce des boîtes formées, selon la technique connue, à partir d'un emballage en papier ou en carton présentant des lignes de pliage tracées selon le développement d'un parallélepède, l'une des parois latérales étant munie d'une petite fenêtré. Cette fenêtré est généralement fermée par une feuille ou pellicule en une matière transparente. Pour appliquer en conditionnement automatique ladite feuille transparente, on étend, le long du bord ou périmètre de la fenêtré et à une certaine distance de ce périmètre, un cordon continu de colle formant un cadre et sur ce cordon est appliquée et pressée la feuille transparente. Pour assurer l'application, cette

20

feuille a des dimensions plus grandes que celles du cadre formé par la colle, de sorte que, une fois l'application effectuée, le bord de la feuille se trouve libre, non collé à la paroi de l'emballage.

25

30

Dans la boîte obtenue à partir d'un tel emballage, ladite feuille transparente est appliquée à l'intérieur.

35

Quand on procède au remplissage d'une boîte du

type en question, avec, par exemple, des spaghetti, il peut arriver qu'un des spaghetti s'encastre entre ledit bord libre de la feuille transparente et la paroi de la boîte, empêchant ou gênant le passage du produit.

05 Cet inconvénient rend pratiquement impossible le conditionnement automatique des pâtes alimentaires longues (spaghetti et similaires) dans des boîtes du type mentionné, car les arrêts de la machine utilisée seraient trop fréquents.

10 Le problème technique qui se trouve à la base de la présente invention est celui de réaliser une boîte pour le conditionnement automatique de pâtes alimentaires longues ayant des caractéristiques structurelles et fonctionnelles qui permettent d'éliminer ledit inconvénient.

15 Ce problème est résolu grâce à une boîte du type précédemment indiqué, caractérisé en ce que ladite feuille transparente est fixée à ladite paroi latérale et au moins à un desdits rabats de fermeture s'étendant à partir de cette paroi.

20 D'autres caractéristiques et avantages de la boîte selon l'invention seront mis en évidence par la description d'un exemple de réalisation, donné à titre indicatif et non limitatif, faite ci-après en se référant au dessin joint.

25 Sur ce dessin :

- la Figure 1 est une vue en perspective d'une boîte pour pâtes alimentaires longues selon l'invention ;

- la Figure 2 est une vue en perspective de la boîte de la Figure 1 en position ouverte ;

30 - la Figure 3 est une vue de l'emballage, mis à plat, permettant d'obtenir la boîte de la Figure 1.

En se référant à ces Figures, la référence 1 désigne globalement une boîte selon l'invention destinée au conditionnement automatique de pâtes alimentaires longues, par exemple des spaghetti.

35 La boîte 1 est constituée par un emballage en papier ou en carton dans lequel, à l'aide de lignes de

pliage classiques, désignées par 2 et par 8, sont délimitées les parois latérales 3, 4, 5 et 6 de la boîte 1 ainsi que les rabats de fermeture 9, 10, 11, 12 et 9a, 10a, 11a, 12a s'étendant à partir des côtés opposés desdites parois.

05 Dans la paroi latérale 4 a été pratiquée une fenêtre 13 rectangulaire présentant un grand côté s'étendant longitudinalement à la paroi 4 et un petit côté situé à proximité du rabat de fermeture 10 à une distance
10 préétablie de la ligne de pliage 8.

La fenêtre 13 est fermée par une feuille 14 en une matière transparente collée à la paroi 4, à l'intérieur de la boîte 1, et au rabat 10.

En particulier, pour effectuer une application
15 de façon automatique de la feuille 14, un cordon de colle 15 est étendu sur la paroi 4 à proximité de trois côtés consécutifs de la fenêtre rectangulaire 13 (à l'exclusion du côté de celle-ci adjacent à la ligne de pliage 8) et sur le rabat 10, formant ainsi un cadre rectangulaire
20 traversé par la ligne de pliage 8. Sur ledit cordon de colle 15 est appliquée et pressée ensuite la feuille 14, laquelle a des dimensions plus grandes que celles du cadre de colle, de sorte que ladite feuille 14 présente un bord libre 14a.

25 Au moment où les spaghetti sont introduits dans la boîte 1 selon l'invention, les rabats 9, 10, 11, 12 se trouvent en position pliée vers l'extérieur. La partie de la feuille fixée sur le rabat 10 est également pliée vers l'extérieur. Par conséquent, le bord libre
30 14a de ladite partie de feuille ne peut pas faire obstacle à l'introduction des spaghetti puisqu'il se trouve hors de leur parcours.

La boîte réalisée selon la présente invention offre le grand avantage de permettre le conditionnement
35 automatique de pâtes alimentaires longues, en particulier les spaghetti, et ce conditionnement peut constituer avantageusement la phase finale d'un cycle de production industrielle.

REVENDEICATIONS

1. Boîte pour le conditionnement automatique de pâtes alimentaires longues, du type comprenant un emballage sur lequel sont délimitées, à l'aide de lignes de pliage (2, 8), les parois latérales (3, 4, 5, 6) de ladite boîte (1) et des rabats de fermeture (9, 12) et (9a, 12a) de celle-ci s'étendant à partir des côtés opposés desdites parois (3, 4, 5, 6), l'une (4) de ces parois, présentant une fenêtre (13) fermée par une feuille transparente (14), boîte caractérisée en ce que ladite feuille transparente (14) est fixée à ladite paroi latérale (4) et au moins à un desdits rabats (10, 10a) de fermeture s'étendant à partir de ladite paroi (4).

2. Boîte selon la revendication 1, caractérisée en ce que ladite feuille transparente (14) est fixée à l'aide d'un cordon de colle (15) étendu sur ladite paroi (4) à proximité de ladite fenêtre (13) et sur ledit rabat (10) avec formation d'un cadre rectangulaire traversé par une ligne de pliage (8) tracée entre la paroi (4) et le rabat (10).

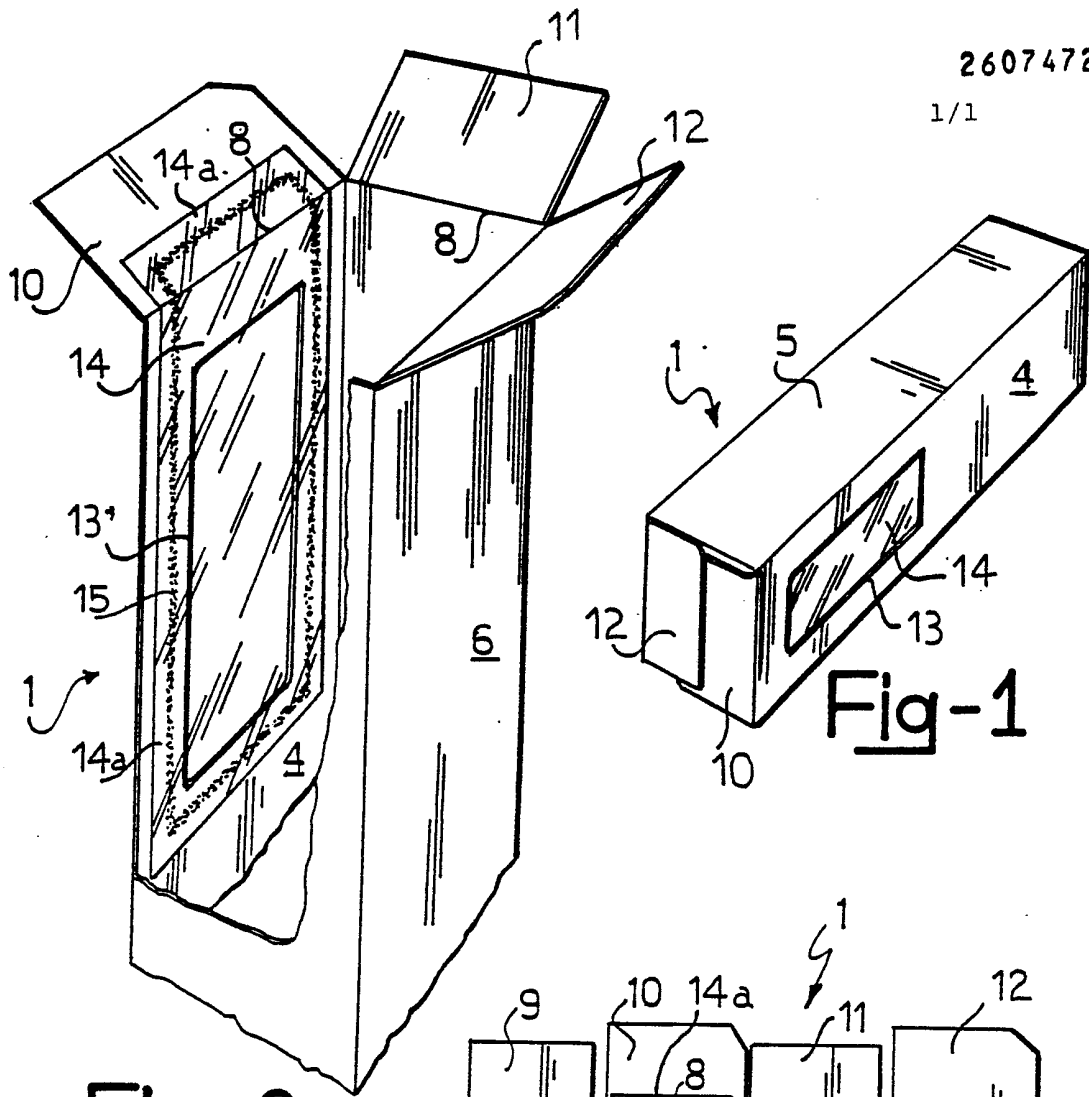


Fig-1

Fig-2

Fig-3

